

Intercéreales : le guide de gestion des mycotoxines réactualisé

Intercéreales publie une nouvelle version de son guide de gestion des mycotoxines, intégrant les données sur l'ergot et les toxines T-2 et HT-2. Comme dans l'édition 2009, le document propose, pour chaque maillon des filières céréalières, à finalité alimentation humaine comme animale, des préconisations de gestion – des méthodes de travail aux relations commerciales –, en vue d'« une approche harmonisée », justifie Bruno Barrier-Guillot, responsable scientifique et technique de l'interprofession. Il intègre les derniers travaux de recherche d'Arvalis-Institut du végétal.

Ergot et T-2 et HT-2 intégrés

La Commission européenne travaille à une réglementation, attendue courant 2015, sur l'ergot. Une « préoccupation montante dans les filières depuis deux-trois ans ». Certaines graminées étant



Sclérotés d'ergot parmi des grains de blé. Photo : Arvalis-Institut du végétal N. Cornec

des relais des ergots, la présence de bordures de champs et la moindre lutte contre les adventices « constituent des facteurs aggravants » de leur présence. La Commission européenne prévoit une réglementation sur les masses d'ergots, mais envisage aussi de se pencher sur les éléments gênants de ces ergots : les alcaloïdes. Or « on dispose de peu de données, le dosage des différentes molécules

est complexe et peu de laboratoires sont capables » d'assurer cette mesure. La Commission européenne pourrait dès lors choisir de statuer en deux temps.

« Une réglementation de l'UE sur l'ergot, courant 2015. »

Concernant les T-2 et HT-2, Bruxelles a publié en 2013 des recommandations avec des niveaux indicatifs de présence, pour chaque céréale, identiques quel que soit le débouché. L'avoine s'impose comme l'espèce la plus sensible, avant l'orge et le maïs.

En plus des données détaillées, le guide propose un tableau synthétisant le degré de sensibilité de chaque céréale aux différentes mycotoxines. Cela permet de mieux cibler les actions des plans de surveillance.

Marianne Roumégoux

Adonial : Sofiprotéol renforce son pôle Valorisation des coproduits

Le 1^{er} juillet, Sofiprotéol a annoncé la création d'Adonial, issue de la fusion de ses filiales Trade Alliance et Arba. Pour son pôle animal, il s'agit de « renforcer son expertise en valorisation et traitement de coproduits et écarts de production agroalimentaires en nutrition animale ». Trade Alliance est plus spécialisée sur les coproduits secs (biscuits, semoules, sons de moutarde, etc.) et Arba sur les liquides (produits laitiers...).

L'international en ligne de mire

Le groupe entend devenir « un acteur incontournable en France et à l'international. Le marché export est encore marginal, mais des échanges se font déjà avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique ou bien encore l'Espagne, selon Guillaume Dorge, chef de projets Communication de la filiale Glon.

Grâce au poids de la nouvelle structure, Adonial espère dépasser les frontières de l'Europe. En 2012, les deux sociétés commercialisaient 110.000 t de coproduits alimentaires. Elles visent un volume prévisionnel de 150.000 t. « Adonial maîtrise l'ensemble de la chaîne de transformation des produits alimentaires déclassés », du déconditionnement jusqu'à la valorisation des matières premières pour la nutrition animale.

Adonial possède deux sites industriels, à Candé (49) et Château-Gontier (53). Ce dernier va être réaménagé, pour « permettre l'utilisation de nouvelles technologies comme l'extrusion pour des produits plus hauts de gamme ». « Nous voulons aller sur des ter-

rains où les autres ne sont pas, en étant créatifs », précise Philippe Cousin, directeur d'Adonial.

A. L.



Dijon Céréales : nouvelles cellules pour pallier l'abandon de la voie ferrée Semur-Époisses



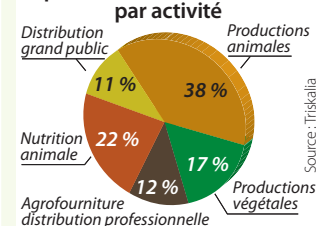
La coopérative s'est dotée de 13.000 t de capacités supplémentaires pour pouvoir « étaler les dégagements » désormais réalisés par camions. Photo : Dijon Céréales

Dijon Céréales a dû se doter d'un nouveau site de stockage à Époisses (Côte-d'Or) pour pallier la fermeture de la ligne ferroviaire le reliant à Semur. Ce silo constituait déjà l'un des plus gros de la coopérative (30.000 t avant travaux). Il accueille 80.000 t/an de céréales orientées vers le hub ferroviaire de Venaray, pour descendre sur Fossur-Mer, ou vers l'Est. RFF n'annonçant pas de remise en état de la voie, fermée après un déraillement en septembre 2013, l'OS s'est lancé dans un « chantier express », bouclé en trois mois, pour construire de nouvelles capacités.

Le hangar de 2 cellules à plat, basé sur l'ancienne plateforme à proximité des silos, permet de stocker de

Triskalia : une précieuse polyvalence

Répartition du chiffre d'affaires par activité



Leader breton de la nutrition animale, de l'agrofourniture et de la collecte de céréales, Triskalia a réalisé un CA de 2,2 Md€ et un résultat de 18,7 M€ en 2013, selon un communiqué du 26 juin. La polyvalence du groupe, s'appuyant sur les productions animales et végétales, lui a permis de compenser les crises importantes en porc et volaille, la filière laitière affaiblie, elle, un bilan positif.

Triskalia continue d'investir : sur 31 M€, 2,9 M€ ont été consacrés aux usines d'aliments du bétail en 2013. Sur 2014 et 2015, 13 M€ devraient s'ajouter aux 3,1 M€ déjà investis dans Ronsard, sa filiale Volaille.

« Plus de livraisons en direct pour compenser le surcoût. »

« jusqu'en 2013 les départs de céréales ». Le transfert vers Venaray et Pagny par la route engendrera « un surcoût par rapport à la logistique ferroviaire initiale ». Les équipes de Dijon Céréales vont chercher à compenser le manque à gagner en développant « au maximum » les livraisons en direct des clients industriels.

M. R.